

# Compte-rendu de la réunion CE1

Jeudi 04 septembre 2014

*Les demandes de RdV se font par écrit (c. de messages - petit cahier rouge - à l'envers), jamais dans la cour sans RdV.*

## Présentations :

**Aurélié POLGE (les lundis et mardis), Hélène CHAPPE-BORDES (les jeudis et vendredis).**  
Etroite collaboration grâce aux outils modernes. Les enfants sont surpris de voir que tout se sait ! Une feuille regroupant les coordonnées des familles a circulé pour une meilleure communication entre eux et avec la classe (adresse mail nécessaire pour avoir le lien permettant d'accéder au BLOG des CE1).

La classe : 31 élèves, répartition 16 garçons – 15 filles.

## Conseil d'établissement (CE) :

Il regroupe les responsables de toutes les instances ( prêtre, personnel de cantine, de surveillance, de ménage, organisme de gestion - OGEC - , association des parents d'élèves - APEL - la directrice et l'équipe enseignante).

C'est un temps privilégié permettant un échange constructif afin d'améliorer le quotidien au bénéfice de vos enfants.

Deux parents ont été élus délégué parent d'élève pour assister au CE, à raison de 3 fois 2 heures par an ( lundi 10/11/14, mardi 27/01/15 et jeudi 21/05/15 à 17h30, lieux à préciser).

Leur rôle sera de consulter et de proposer (pas de pédagogie).

Mme : ROUSSET Peggy (mère de Léo)

Mme : DIOP Nicole (mère de Jérémy)

## Généralités :

- **Charte et règlement** : charte dans p.c.rouge. Rappels : chewing-gums, sucettes et jeux électroniques interdits dans l'établissement. Tenue correcte demandée (pas de tongs et dos nus). Tolérance 0 pour violence verbale ou physique.
- **Cahiers ou fichiers à signer** : les parents paraphent les pages nouvelles et vues chaque semaine, importance du suivi et de l'intérêt porté au travail de l'enfant. Le c. de messages et l'agenda doivent être vérifiés tous les jours !
- **Exigences** de travail, de rigueur, de propreté, de soin, d'écriture soignée, même dans l'agenda (même si on y écrit en abrégé).
- **Les leçons données** à la maison doivent être sues (CF le document sur le blog)
- **Le travail à la maison** est donné d'une semaine sur l'autre donc ne pas attendre la veille pour le faire (mais plutôt le réviser, le revoir), pas d'excuse de matériel manquant ! (surtout que le cartable est affiché au tableau). Contacter d'autres parents à l'aide de la liste qui sera collée dans c. messages. C. pour l'étude et c. du soir (pour la maison) au choix des parents mais indispensables pour planifier/répartir le travail.
- **Le cartable** est à vider chaque semaine ( il sert facilement de grenier à l'élève !)  
Il est fait tous les soirs avec les élèves, il est affiché (aimanté) au tableau.

## Programmes :

- Place du CE1 dans la scolarité : année difficile car demande d'autonomie, de soin d'organisation, nouvelles notions et leçons à apprendre !
- **FRANCAIS et MATHS** : revoir régulièrement ce qui a été fait en classe (fichier + le c. du jour), les leçons sont à apprendre par cœur (mots, définitions, ...)  
Le choix et l'utilisation du dictionnaire ainsi que de l'agenda ont été établis pour répondre à des objectifs pédagogiques précis.
- **Sport** (Les lundis et jeudis ▶ tenue de sport) Intervenant André Colombani (idem CP).  
**Arts visuels, Education musicale** : continuer les découvertes pour construire sa culture artistique, utiliser son corps...
- **ANGLAIS** : (Aurélié) Découverte de nouvelles sonorités, voc et expressions, très ludique.
- **INFORMATIQUE** : Intervenant Colin (découverte et utilisation du matériel ordi/tablettes).
- **EVEIL A LA FOI** : Intervenant Evelyne qui prépare aux différents événements forts de l'année + elle écoute, elle partage autre chose avec les enfants. Dans le respect de toutes les croyances, c'est l'apprentissage des valeurs humaines à la lumière des Evangiles.

S'occupe aussi du groupe « Accueil et cheminement ».

– **Codification des leçons :**

**Mme POLGE :** Vocabulaire (V.1), Lecture, Géométrie, Mesures, Problèmes, Temps, Instruction Civique.

Mme CHAPPE-BORDES : Grammaire(G.1), Orthographe, Conjugaison, Numération, Espace, Sciences.

**Aide personnalisée :** Le lundi et le jeudi midi. Durée de 30 minutes, fréquence variable suivant l'évolution de l'enfant et de ses besoins.

**Absences/Sécurité :**

- **En cas d'absence** prévenir le secrétariat par téléphone au plus vite et faire un mot écrit dans le c. de messages dès le retour avec certificat médical si besoin.  
Les maîtresses laisseront au secrétariat le travail fait en classe qui devra être rattrapé. Par contre, les évaluations ne seront pas rattrapées car les conditions de passation seraient différentes (mais collées dans le c. d'évaluations). Pas de travail donné à l'avance.
- Penser à **actualiser les numéros de tél** et adresses données en début d'année en cas de changement (pouvoir joindre qlq'un en cas d'urgence).
- Bien **noter les pb médicaux** sur la fiche de renseignements.
- **Tout médicament est interdit** dans l'établissement (sauf dans le cas d'un PAI).
- **En cas d'accident :** 1 les pompiers, 2 les parents, 3 l'établissement.
- **Lieux de stationnement à respecter** (pour sécurité des élèves et bus).

**Anniversaires :** Seront regroupés en fin de période, avant chaque vacances (bonbons et boissons mais pas de gâteaux).

**Sorties scolaires :** non définies, nous y réfléchissons et vous informerons rapidement.

**Goûters :** bonbons et chips n'en sont pas ! Le sujet sera abordé lors du 1er CE par rapport aux règles sanitaires et de santé. Penser à une petite bouteille d'eau séparée du cartable (fuites).

**Cantine :** faire un mot pour repas exceptionnel (à l'envers du c.messages).

**Etude :** au moins 2 soirs par semaine, régularité demandée.

**Récompenses/Punitions :** Au bout de 10 tampons dans c. du jour, les enfants peuvent piocher une surprise dans une boîte (cadeau Mc DO, kinder...). Tampon pour travail rapide, soigné et juste ou gros effort !

Lorsqu'un enfant perturbe, ne travaille pas : 3 avertissements oraux puis punition (« réparation » dans la journée, « réflexion » dans le c. de messages et à faire signer par les parents avec punition écrite). Si violence physique ou verbale ou autre cas grave : avertissement...  
Paroles des enfants à prendre avec des pincettes !

*Veillez nous tenir informées des difficultés que peut rencontrer votre enfant ou de ses problèmes personnels (relations avec les autres, situation familiale...).*

*N'attendez pas de nous la perfection ! Il n'existe pas de formule magique qui fonctionne avec tous les enfants pour enseigner et transmettre ! C'est un peu comme vous, en tant que parent, avec l'éducation de votre enfant... Nous mettrons en place des situations pédagogiques dans lesquelles chaque enfant pourra progresser à son rythme dans un climat de confiance.*